

Luka et Bastien
Élèves de 5°
Collège de Frangy
375 rue du stade
74270 Frangy

Frangy, le lundi 7 avril 2025

A l'attention des membres de la convention du patrimoine mondial de l'Unesco.

Objet : Placer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco.

Monsieur, madame,

Les Usses sont fragiles et comportent des choses précieuses (molasse bleue) et des poissons (truites). Les Usses contiennent malheureusement des déchets et nous ne voulons pas qu'elles se dégradent car cette vallée possède un bout d'histoire : elle a des origines gauloises. Les Usses sont fougueuses, modestes, mais ses beautés restent non protégées. Dans cette vallée se trouvent des biches, des fouines et des renards. Ces animaux apparaissent souvent la nuit ce qui fait que même sans présence humaine cette vallée reste animée. Dans l'eau, il y a des truites à prendre avec modération (pêche contrôlée). Des chamois vivent aussi sur des terrains accidentés. Les animaux de cette vallée se reproduisent (famille). Il y a déjà une zone protégée nommée *Natura 2000* qui part du Crêt Pollet jusqu'à Seyssel. On y trouve des espaces sauvages et de temps en temps inondés. A ces endroits poussent des arbres et des fleurs de toutes variétés : marais, forêts de résineux, plantation d'arbres et des landes.

Notre rivière (Usses) a un teint coloré grâce à ces mollasses bleues, cela lui donne un aspect merveilleux, magique. Ces mollasses se trouvent dans des carrières cachées. Il se trouve que régulièrement, le soleil se reflète sur cette rivière ce qui la rend lumineuse et attachante. Les Usses mesurent 46,1 km ce qui occupe un vaste espace. Cette vallée est donc à protéger pour préserver ses richesses et ses beautés.

Merci d'avoir pris le temps de lire cette lettre et d'en avoir pris conscience.

Luka et Bastien.